

Je DECLARE un salarié sur mon espace privé



Quels RISQUES ? Quelles SITUATIONS ? Pour QUEL SALARIE ?

20 possibilités de cases à cocher
Quelques détails pour certaines d'entre-elles

- ✓ Qui est concerné par les Agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques (CMR) ? SIR3

Les salariés en contact avec les **produits chimiques** avec **pictogramme**, ou définis par arrêté ministériel, **amiante, poussières de bois, benzène, plomb, etc...**

- ✓ Qui est concerné par les Agents biologiques ? SIR4 et SIA6

Les **soignants, vétérinaires, inséminateurs**, les **ripeurs**, les salariés qui travaillent dans les **laboratoires biologiques**, les **soins funéraires**, les **abattoirs**, les **centres de tri de déchets l'agroalimentaire, l'assainissement**, ceux concernés par la **transformation de produits animaux et végétaux, ...**

- ✓ Qui est concerné par le risque de chute de hauteur ? SIR7

Les **électriciens** qui montent ou démontent des échafaudages

- ✓ Qui est concerné par l'autorisation de conduite d'équipements ? SIR9

Les salariés **détenteurs du CACES**

Les salariés qui utilisent les **chariots automoteurs** de manutention à conducteur porté ou encore les **grues, engins de chantiers** (pelles, compacteurs...), et **plateformes élévatrices**

- ✓ Qui est concerné par l'habilitation électrique ? SIR10

Les **électriciens** ont une habilitation électrique

ET

- ✓ J'emploie un mineur ?

Je le déclare forcément en moins de 18 ans

- ✓ Mon salarié à une reconnaissance de travailleur handicapé ?

Je coche la RQTH

- ✓ Mon salarié travaille la nuit ?

Je le déclare en tant que tel avec SIA4